

📌 > ACTUALITÉ

> FRANÇOIS ECALLE : "ON NE POURRA PAS SUPPRIMER 50 000 POSTES À L'ÉTAT SANS TOUCHER À L'ÉDUCATION NATIONALE"

François Ecalle : "On ne pourra pas supprimer 50 000 postes à l'État sans toucher à l'éducation nationale"

27 AOÛT 2018, PAR PIERRE-LABERONDO



"Supprimer 50 000 postes reste encore possible mais devient de moins en moins crédible", juge l'économiste François Ecalle, après l'annonce de la suppression de 4 500 postes dans la fonction publique de l'État en 2019. L'équipe Macron reste guidée par "une illusion sur la capacité à transformer rapidement l'État", estime cet ancien rapporteur général du rapport de la Cour des comptes sur la situation des finances publiques.

Comment appréciez-vous l'annonce par le Premier ministre, Édouard Philippe, de 4 500 suppressions de postes en 2019 et de 10 000 suppressions en 2020 ?

L'AUTEUR



Pierre Laberrondo

E-mail
 Ses articles
 SUIVRE

05 MIN

0



ARTICLES LIÉS

Articles

Biographies

Émissions

ACTUALITÉ

Concentration sur la réforme de la fonction publique : un dialogue de sourds



ACTUALITÉ

Le CESE missionné sur les métiers de la fonction publique



ACTUALITÉ

Le rapport CAP22 finit par être publié... par un syndicat



ACTUALITÉ

Suppression de postes : l'exécutif diffère le gros des efforts



Comment appréciez-vous l'annonce par le Premier ministre, Édouard Philippe, de 4 500 suppressions de postes en 2019 et de 10 000 suppressions en 2020 ?

Dans la mesure où ils maintiennent l'objectif de 50 000 suppressions d'emplois sur le quinquennat, cela veut dire qu'il faudra réaliser beaucoup de suppressions de postes sur 2021 et 2022. Avec les 1 600 postes supprimés en 2018, il reste encore 43 900 postes à supprimer sur trois ans, dont 33 000 sur deux ans (projets de loi de finances 2021 et 2022).

Tout en sachant que le dernier projet de loi de finances du quinquennat, celui de 2022, qui sera voté en décembre 2021, sera assumé pour moitié par la nouvelle équipe issue des urnes en mai 2022...

Ce n'est pas en 2022 que l'on va faire ce genre de choses ! Je ne crois pas du tout que l'on fasse des économies la dernière année d'un quinquennat. En 2022, je n'y crois pas. Mais on peut faire des efforts importants en deux ans. Dans la période Sarkozy, on faisait 30 000 suppressions de postes par an. En théorie, cela reste donc possible. Mais à l'époque, on avait fait un tiers de l'effort dans les armées. Or aujourd'hui, la loi de programmation militaire a plutôt prévu des hausses d'effectifs.

Donc, on le fera pas. Dans la période Sarkozy, il y avait des suppressions d'emplois dans l'éducation nationale. C'est inévitable. Pour arriver à supprimer des emplois dans la fonction publique de l'État, le gros enjeu, il est là. Et ce d'autant plus que l'on augmente les effectifs dans les autres "gros bataillons", comme la police. Le seul endroit où l'on assume les baisses d'effectifs, c'est à Bercy, à la direction générale des finances publiques (DGFiP). Mais on peut difficilement escompter réaliser plus de 2 000 à 3 000 suppressions d'emplois par an à la DGFiP. C'est ce que fait *grosso modo* la DGFiP depuis une dizaine d'années. On peut peut-être en faire un peu plus, mais pas beaucoup plus, car le problème majeur de la DGFiP reste le réseau. Pour faire beaucoup plus de suppressions, il faudrait le restructurer et supprimer des petites trésoreries, comme le propose la Cour des comptes. Mais cela ne se fait pas du jour au lendemain. Il faut notamment prévoir des mobilités. Pour résumer, on ne pourra pas supprimer 50 000 postes dans l'État sans toucher à l'éducation nationale.

Supprimer massivement des postes la quatrième année du quinquennat est-il possible ?

Tout est possible et dépend des considérations politiques du type élections. 30 000 suppressions d'emploi à l'État en 2021 reste possible en théorie. Mais pour l'heure, je ne vois pas les mesures annoncées à l'éducation nationale pour le faire. Le dédoublement des classes dans les zones rurales va plutôt dans le sens d'une augmentation des effectifs. Il y a eu des ballons d'essai sur la polyvalence des enseignants ou la durée du travail qui peuvent permettre de supprimer des emplois, mais il n'y a rien de concrétisé à ce stade. Supprimer 50 000 postes reste encore possible, mais devient de moins en moins crédible.

La Cour des comptes a récemment estimé qu'au vu des créations de postes déjà annoncées dans certains secteurs, il faudrait en réalité supprimer 70 000 postes pour atteindre en solde net les 50 000...

Tout à fait. En brut, il faut en supprimer bien plus que 50 000. Depuis le début de notre entretien, je raisonnais sur du net... D'où mes doutes grandissants quant aux résultats, compte tenu des orientations prises jusqu'ici.

Comment appréciez-vous la stratégie globale du gouvernement sur ces suppressions de postes depuis un an ?

Je pense qu'ils sont partis de l'idée qu'ils allaient pouvoir réformer en profondeur l'action publique en réévaluant les missions et en réorganisant. Ils ont pensé qu'ils allaient pouvoir en conséquence supprimer beaucoup de postes en 2019, mais on voit bien ce que sont devenues les réflexions autour du programme Action publique 2022 : le calendrier a complètement dérapé. Ils n'osent plus trop avancer vers des réformes substantielles. Ils se rendent compte que tout cela prend beaucoup plus de temps que prévu et que pour 2019, il n'est pas possible de vraiment entrer dans le dur. Je crois qu'il y a eu une illusion sur la capacité à transformer rapidement l'État et je crains que cette illusion ne dure encore. Plus je vieilliss, plus j'ai des doutes sur notre capacité à transformer en profondeur l'action publique.

Est-ce notre capacité qui se trouve mise en défaut ou notre conviction quant à la nécessité de supprimer des emplois

dédoublement des classes dans les zones rurales va plutôt dans le sens d'une augmentation des effectifs. Il y a eu des ballons d'essai sur la polyvalence des enseignants ou la durée du travail qui peuvent permettre de supprimer des emplois, mais il n'y a rien de concrétisé à ce stade. Supprimer 50 000 postes reste encore possible, mais devient de moins en moins crédible.

La Cour des comptes a récemment estimé qu'au vu des créations de postes déjà annoncées dans certains secteurs, il faudrait en réalité supprimer 70 000 postes pour atteindre en solde net les 50 000...

Tout à fait. En brut, il faut en supprimer bien plus que 50 000. Depuis le début de notre entretien, je raisonne sur du net... D'où mes doutes grandissants quant aux résultats, compte tenu des orientations prises jusqu'ici.

Comment appréciez-vous la stratégie globale du gouvernement sur ces suppressions de postes depuis un an ?

Je pense qu'ils sont partis de l'idée qu'ils allaient pouvoir réformer en profondeur l'action publique en réévaluant les missions et en réorganisant. Ils ont pensé qu'ils allaient pouvoir en conséquence supprimer beaucoup de postes en 2019, mais on voit bien ce que sont devenues les réflexions autour du programme Action publique 2022 : le calendrier a complètement dérapé. Ils n'osent plus trop avancer vers des réformes substantielles. Ils se rendent compte que tout cela prend beaucoup plus de temps que prévu et que pour 2019, il n'est pas possible de vraiment entrer dans le dur. Je crois qu'il y a eu une illusion sur la capacité à transformer rapidement l'État et je crains que cette illusion ne dure encore. Plus je vieillis, plus j'ai des doutes sur notre capacité à transformer en profondeur l'action publique.

Est-ce notre capacité qui se trouve mise en défaut ou notre conviction quant à la nécessité de supprimer des emplois que l'on juge utiles ? Y a-t-il un doute sur le volume supposé trop important de nos emplois publics ?

Oui. Nous ne sommes pas dans le pays où les effectifs sont les plus importants, mais nous sommes quand même dans le peloton de tête. Pour le total des dépenses, nous sommes en revanche le pays de tête. La première raison de nos difficultés tient au fait que beaucoup de Français défendent la dépense publique. C'est un combat idéologique. Quelles que soient les précautions prises, on retombe tout de suite sur des oppositions fortes. On discute depuis des mois de la réforme de la fonction publique (plan de départs, etc.) mais on sait déjà d'avance que les organisations syndicales seront contre une baisse des effectifs au bout du compte.

Le Premier ministre annonce qu'au 1^{er} septembre 2019, les cotisations salariales sur les heures supplémentaires seront supprimées pour tous les salariés, dans le privé comme dans le public. Qu'en pensez-vous ?

L'idée, c'est d'inciter les gens à augmenter la durée du travail. Chaque mois, le revenu net de cotisation va augmenter. Si on cotise moins dans le public que dans le privé, on cotise quand même petit peu. L'effet ne sera pas très important et c'est une mesure moindre que celle décidée sous la Présidence Sarkozy. En 2008, on avait baissé les cotisations sociales, patronales et on avait défiscalisé les heures supplémentaires. On allait beaucoup plus loin. Là, c'est une petite incitation.

François Escalle en quelques dates

Ancien élève de l'ENA, François Escalle a été le rapporteur général du rapport de la Cour des comptes sur la situation et les perspectives des finances publiques, et du chapitre relatif aux finances publiques du rapport public annuel de 2008 à 2015. Il s'est mis en disponibilité de la Cour en janvier 2016 pour se consacrer à l'animation d'un site Web sur les finances publiques et l'économie, **Fipeco**. Membre du Haut Conseil des finances publiques de 2013 à 2015, François Escalle a aussi officié, au cours de sa carrière, à la direction de la prévision au ministère de l'Économie, comme sous-directeur des politiques sectorielles (1994-1997), puis comme sous-directeur des finances publiques (1997-1999).

Mots clés : **économies** **état** **réforme** **effectifs** **budget** **finances** **gouvernement** **stratégie** **postes** **suppressions**